



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/11297

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Assemblée générale

Soixante-septième session

18<sup>e</sup> séance plénière - matin

### **AU COURS DE SA CINQUIÈME JOURNÉE, LE DÉBAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MET L'ACCENT SUR DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pour la cinquième et avant-dernière journée de débat général à l'Assemblée générale, 18 ministres des affaires étrangères se sont succédé à la tribune de l'ONU en abordant des sujets tels que le désarmement nucléaire, le développement de l'énergie renouvelable, les problèmes spécifiques aux petits États insulaires en développement (PIED) et le problème de l'islamophobie. La question de la réforme du Conseil de sécurité a aussi été soulevée par la plupart des intervenants.

« Les pays ont tout intérêt à renoncer à l'arme nucléaire », a affirmé, d'emblée, le Ministre par intérim des affaires étrangères du Kazakhstan, donnant l'exemple de son pays qui a fermé le plus grand site d'essais nucléaires que le monde ait connu à Semipalatinsk en 1991.

À cet égard, le Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande a lancé un appel au Président de l'Iran: « Ne construisez pas de bombe. Laissez la démocratie faire son travail. Travaillons pour la paix ensemble ».

La question du nucléaire est également liée à celle de l'énergie que plusieurs ministres ont abordée aujourd'hui. Celui de l'Islande a indiqué que son pays s'est lancé dans un programme pionnier en matière d'énergie renouvelable, notamment en explorant des sources géothermales en Afrique.

Pour le Tadjikistan, qui dispose d'un immense potentiel hydroélectrique, la coopération et le partenariat régionaux dans ce domaine sont indispensables. Le Ministre des affaires étrangères de ce pays a ainsi parlé de la coopération active que son pays mène avec la Banque mondiale en ce qui concerne son site hydroélectrique de Roghun.

Les îles du Pacifique ont également progressé dans ce domaine, les Tuvalu ayant pour objectif d'utiliser 100% d'énergie renouvelable d'ici à 2020, tandis que les Tokélaou entendent offrir 90% de leur électricité par le biais de sources solaires renouvelables d'ici à la fin de l'année, a annoncé le Ministre néo-zélandais des affaires étrangères, alors qu'il s'exprimait en tant que Président du Forum des îles du Pacifique.

La pratique illicite de la pêche, autre sujet qui concerne les États insulaires, a été mentionnée par deux ministres des affaires étrangères. Celui de la Nouvelle-Zélande a expliqué que la région Pacifique se concentre sur la lutte contre la pêche illégale au titre de ses priorités en matière de développement. Au niveau national, le Gouvernement des Bahamas a pris des initiatives pour la préservation des stocks de poissons, en imposant des amendes et des peines aux responsables de la surpêche, a dit le Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de ce pays.

Ce problème est l'un, parmi tant d'autres, qui sont spécifiques aux petits États insulaires en développement. Estimant que ces pays ont besoin d'un traitement particulier, comme celui dont jouissent les pays les moins avancés (PMA), le Ministre des affaires étrangères de Tuvalu a regretté

que la seule action de l'ONU en leur faveur, depuis le Plan d'action de la Barbade en 1994, se soit limitée à l'adoption de résolutions répétant leurs problèmes. Il a demandé l'adoption d'une série de mesures internationales spéciales qui puissent répondre aux besoins des PEID. À cet égard, son homologue des Bahamas a salué la décision de tenir en 2014 la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

Les ministres se sont en outre inquiétés des manifestations visant à dénigrer les religions, en particulier l'Islam, en abusant de la liberté d'expression. « Les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies n'avaient pas à l'esprit le dénigrement lorsqu'ils ont souligné la nécessité de promouvoir et de protéger la liberté d'expression », a assuré le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie. Il a parlé de la première Conférence internationale du Mouvement mondial des modérés, tenue en janvier à Kuala Lumpur, qui offre une plate-forme pour une réaction mondiale à l'extrémisme. De son côté, son homologue de l'Algérie a proposé le lancement d'une initiative sous l'égide de l'ONU pour identifier les moyens de prévenir et d'enrayer ce phénomène.

Par ailleurs, les intervenants ont plaidé, à plusieurs reprises, pour un élargissement du nombre de sièges du Conseil de sécurité, tant permanents que non permanents, afin que le fonctionnement et la représentation au sein de cet organe soient plus équitables. Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Cambodge a indiqué que son pays a posé sa candidature à un siège non permanent du Conseil pour la période 2013-2014. Son homologue tchadien a annoncé la même chose concernant son pays. Le Ministre néo-zélandais, dont le pays est aussi candidat à un siège du Conseil de sécurité pour 2015-2016, a demandé aux cinq membres permanents d'accepter de limiter l'utilisation de leur droit de veto, dans le cadre de la réforme de cet organe. Les membres permanents doivent endosser la première responsabilité de la réforme du Conseil, a estimé son homologue singapourien.

L'Assemblée générale poursuivra son débat général lundi 1<sup>er</sup> octobre, à partir de 10 heures.

### **Suite du débat général**

M. NEBOJŠA KALUDEROVIĆ, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro, a souligné la volonté de son pays d'accroître sa participation aux opérations de maintien de la paix dans le plus grand respect de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. En tant que pays multiculturel, le Monténégro construit sa société sur les principes de la compréhension, de la tolérance et du respect mutuel. Il a ajouté que l'expérience du Monténégro démontrait que la diversité ne divise pas, mais enrichit notre société. Six ans après notre indépendance, nous entretenons de très bonnes relations avec tous nos voisins, a déclaré M. Kaluderović, avant de se féliciter que la sous-région, après de réelles difficultés et tensions, s'est stabilisée autour de l'objectif stratégique commun de l'intégration européenne. « Le renforcement des capacités va renforcer notre stabilité politique et notre compétitivité économique », a-t-il assuré. Malgré tous les progrès réalisés, nous sommes cependant encore confrontés à des difficultés, a-t-il fait remarquer, en citant la promotion de la parité entre les sexes, l'intégration des Roms et la question des réfugiés. Il a déclaré que le développement durable, avec tous ses piliers, représente la priorité pour le Monténégro qui devrait tout faire pour atteindre tous les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

M. ÖSSUR SKARPHÉDINSSON, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande, a rappelé que le Parlement de son pays s'était prononcé à l'unanimité en faveur de la reconnaissance de la Palestine comme État souverain et indépendant, et que l'Islande avait établi des relations diplomatiques avec celle-ci. En outre, après avoir écouté, jeudi à cette même tribune, le discours du Premier Ministre israélien, M. Benyamin Netanyahu, le Ministre a déclaré, au nom du peuple islandais: « Ne bombardez pas l'Iran. Pas cette année, ni l'année prochaine. Ne lancez pas une nouvelle guerre au Moyen-Orient. Dans le même temps, je dis au Président Ahmadinejad et aux autorités iraniennes: Ne construisez pas de bombe. Laissez la démocratie faire son travail. Travaillons ensemble pour la paix ».

S'agissant de la Syrie, le Ministre a estimé que ceux qui, des deux côtés, ont commis des atrocités devront faire face à leurs responsabilités devant un tribunal international. Il a mis l'accent sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité, en vue de faire de cet organe un outil de progrès dans des situations telles que celle de la Syrie ou la question de Palestine.

Par ailleurs, M. Skarphéðinsson a souligné que son pays avait établi un programme pionnier en matière d'énergie renouvelable pour 150 millions d'Africains. Des fonds ont été octroyés pour travailler avec la Banque mondiale en vue d'aider 13 pays de la vallée du Rift, en Afrique de l'Est, afin d'identifier et rechercher des sources géothermales. Il s'agit pour l'Islande, a-t-il précisé, d'un projet d'importance historique de coopération avec les pays en développement. Sur le plan environnemental, le Ministre a fait observer que les glaces de l'Arctique fondaient à un rythme plus rapide que prévu. Il convient de faire preuve d'une plus grande prudence et de faire en sorte que le Conseil arctique devienne suffisamment fort pour lui permettre d'élaborer des décisions importantes sur les intérêts communs de tous les peuples de la région arctique, a-t-il affirmé.

M. KAIRAT UMAROV, Ministre par intérim des affaires étrangères du Kazakhstan, a expliqué que la menace de prolifération de l'arme nucléaire et le spectre de l'acquisition par des terroristes était l'un des plus grands défis auxquels fait face l'humanité. Les pays ont pourtant tout intérêt à renoncer à l'arme nucléaire, a-t-il dit, en donnant l'exemple de son pays dans ce domaine. Le Kazakhstan a en effet fermé le plus grand site d'essais nucléaires à Semipalatinsk en 1991, alors qu'il détenait le quatrième plus grand arsenal nucléaire. Grâce à ces efforts, nous avons gagné en prospérité et en stabilité, a-t-il assuré.

Le Ministre a aussi soutenu la proposition du Secrétaire général d'adopter une convention sur les armes nucléaires. Il a rappelé que le Président de son pays a appelé à l'adoption d'une déclaration universelle d'un monde exempt d'armes nucléaires. Dans ce contexte, il s'est félicité du dialogue constructif en cours avec les cinq puissances nucléaires en vue de signer un protocole sur les garanties négatives de sécurité aux États parties au Traité de Semipalatinsk instaurant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Il a en outre souhaité que soit établie une zone de ce type au Moyen-Orient. Le Kazakhstan espère pouvoir accueillir sur son territoire une banque internationale d'uranium faiblement enrichi sous les auspices de l'AIEA, a-t-il ajouté.

Le Ministre a ensuite indiqué que son pays luttait activement contre le terrorisme international et le trafic de drogues, dans le cadre de l'Organisation du Traité de sécurité collective et d'autres instances régionales. En outre, le Kazakhstan accueille le Centre d'information et de coordination des Nations Unies pour la région d'Asie.

M. Umarov a également soutenu les efforts menés pour trouver une solution pacifique en Syrie et prévenir une catastrophe humanitaire. Il a aussi demandé de respecter les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Le Kazakhstan appelle également à lever les obstacles au processus de négociation concernant la Palestine. Il a aussi souhaité que le dialogue constructif se poursuive au sujet de l'Iran. La communauté doit soutenir les efforts de reconstruction en Afghanistan, auxquels son pays participe activement.

Passant à la question de l'énergie, le Ministre a expliqué que l'avenir de sa région dépendait du développement de systèmes de pipelines de pétrole et de gaz pour livrer les ressources en hydrocarbures à l'Europe et à l'Asie. Pour donner suite à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), il a annoncé que la capitale de son pays, Astana, allait accueillir une exposition internationale sur l'énergie du futur.

M. HOR NAMHONG, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Cambodge, a appelé à une réforme radicale du système multilatéral afin de parvenir à des institutions mieux coordonnées à même d'assurer des solutions innovantes et pratiques. Afin de répondre aux risques systémiques du secteur financier, le Cambodge, la Chine, le Japon et la République de Corée ont mis en place un mécanisme régional de sauvegarde financier appelé « Chiang Mai Initiative multilateralization (CMIM) », doté d'un fonds qui vient de passer de 120 à 240 milliards de dollars. Par ailleurs, le Ministre a appelé à un renouvellement des efforts pour permettre aux pays en développement de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à la date butoir de 2015.

Le Ministre s'est ensuite dit profondément inquiet face aux conséquences des changements climatiques de plus en plus fréquents sur les petits pays d'Asie et des Caraïbes et, en particulier, les effets catastrophiques de l'élévation du niveau de la mer sur les petits États insulaires. Il a souhaité que

les mécanismes de réponse aux catastrophes naturelles soient mieux coordonnés à la fois aux niveaux régional et international. À cet égard, il a cité en exemple le Centre de coordination de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour la gestion des catastrophes naturelles et humanitaires.

Selon les estimations du PNUE, nous devons produire dans le monde, d'ici à 2030, 50% d'aliments, 40% d'énergie et 30% d'eau potable en plus pour faire face à la croissance démographique galopante, a rappelé le Ministre cambodgien des affaires étrangères, en soulignant que pour ce faire, une réforme mondiale doit être engagée de manière urgente pour mettre en œuvre les recommandations de la Conférence Rio+20 sur le développement durable qui suggèrent à la fois des investissements importants pour moderniser les petites exploitations agricoles dans le monde et pour faire face au lien étroit qui existe entre le prix de l'énergie et le prix des produits agricoles. Il a déclaré que l'augmentation du prix du pétrole et des denrées alimentaires risquait d'aggraver la pauvreté alors que la croissance économique mondiale a encore du mal à redémarrer. Par ailleurs, il a appelé à une réforme du Conseil économique et social (ECOSOC) et à un élargissement du nombre de sièges au sein du Conseil de sécurité, afin que le fonctionnement de ce dernier et sa représentation soient plus équitables. Il a indiqué que pour la première fois depuis son adhésion aux Nations Unies en 1955, le Cambodge a posé sa candidature à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2013-2014, en précisant que cette candidature avait été appuyée par tous les États membres de l'ANASE.

M. HAMROKHON ZARIFI, Ministre des affaires étrangères du Tadjikistan, qui a plaidé en faveur d'une réforme rationnelle de l'Organisation des Nations Unies pour mieux répondre aux défis et menaces d'une nouvelle génération, s'est dit convaincu que le respect de la diversité religieuse et culturelle, ainsi que le dialogue entre les civilisations, étaient essentiels pour la paix mondiale et la compréhension. À cet égard, il s'est déclaré préoccupé par les efforts visant à dénigrer les religions, en particulier l'Islam, en abusant de la liberté d'expression. En outre, le Ministre a estimé que le développement économique et social de l'Afghanistan était essentiel pour une paix durable dans le pays. À cet égard, a-t-il ajouté, la réalisation de projets de construction de lignes de chemin de fer, d'autoroutes, de lignes électriques, de gazoducs entre l'Afghanistan et le Tadjikistan et d'autres pays de la région est de la plus haute importance.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, M. Zarifi, qui a mis l'accent sur la prévention, a souligné qu'il était essentiel que la communauté internationale unisse ses efforts pour prendre des mesures visant à réduire l'offre et la demande de stupéfiants et intègre les initiatives au niveau national au sein de la stratégie internationale pour le contrôle des drogues. Le Ministre a également plaidé en faveur d'une Asie centrale exempte de mines antipersonnel, en précisant qu'une partie de la population de son pays qui vit le long de la frontière avec l'Afghanistan payait un lourd tribut. M. Zarifi a aussi souligné qu'en raison du manque d'autres sources d'énergie, il était indispensable pour le Tadjikistan, qui dispose d'un immense potentiel hydroélectrique, de le gérer de manière planifiée et intégrée. Le Tadjikistan, a-t-il précisé, à cet égard, croit sincèrement dans la coopération et le partenariat régionaux mutuellement profitables. Il a ainsi mis l'accent sur la coopération active de son pays avec la Banque mondiale sur la mise en œuvre d'évaluations technique, économique, sociale et environnementale du site hydroélectrique de Roghun, un projet d'importance vitale pour le Tadjikistan, a-t-il précisé.

M. MOURAD MEDELICI, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, a souligné que le ralentissement de l'économie mondiale affectait de nombreux pays, dont les pays développés, avant d'inviter à déployer des efforts pour éviter que cette situation ne s'étende à d'autres régions du monde, en particulier l'Afrique. Il a également demandé aux Nations Unies et aux institutions de Bretton Woods d'agir de manière concertée. En Algérie, a poursuivi le Ministre, la gestion rigoureuse des dépenses a permis de dégager un excédent fiscal qui a été consacré à la promotion sociale. Au plan régional, le pays apporte sa contribution au processus démocratique, à l'état de droit et au développement, a-t-il indiqué. L'Algérie partage également son expérience avec les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues et celui des armes.

L'Algérie salue les récents changements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient voulus par les peuples en quête d'idéal démocratique, de justice et de dignité, a poursuivi le Ministre algérien des affaires étrangères, en réaffirmant que ce sont les principes fondateurs de la Révolution algérienne. M. Medelci a soutenu le dialogue et la négociation pour régler les différends. Le Ministre a plaidé pour

que le peuple du Sahara occidental exerce son droit à l'autodétermination et il a, à ce titre, exhorté le Maroc et le Front Polisario à s'engager de bonne foi dans des pourparlers formels, sous l'égide des Nations Unies. L'Algérie, qui fait partie du Comité de la Ligue des États arabes chargé du suivi de la crise syrienne, a soutenu l'ancien Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, et fera de même pour son successeur, M. Lakhdar Brahimi, a assuré le Ministre. En ce qui concerne le Mali, dont la crise menace sérieusement la sécurité des pays du Sahel, il a indiqué que son pays œuvrait, en concertation avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à une solution pacifique et durable.

Venant à la question de la réforme du Conseil de sécurité, M. Medelci a demandé que les méthodes de fonctionnement de cet organe soient réexaminées et que sa composition soit élargie à de nouveaux membres permanents et non permanents du monde en développement, en particulier de l'Afrique. Le Ministre algérien a également parlé de la stigmatisation de l'Islam et des musulmans, qui, a-t-il dit, heurte les droits de l'homme et menace la coexistence pacifique entre les peuples. C'est pourquoi, il a proposé le lancement d'une initiative, sous l'égide de l'ONU, chargée d'identifier les moyens de prévenir et de riposter pour enrayer ce phénomène. Enfin, il a estimé que le temps était venu pour que la Palestine soit pleinement représentée au sein de l'ONU. Il a aussi plaidé en faveur de l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

M. OLDEMIRO MARQUES BALÓI, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, a cité la mise en place au sein de la Communauté des États d'Afrique australe (SADC) d'un service de médiation qui bénéficie de la participation d'un groupe de sages qui ont des connaissances précieuses sur les dynamiques internes des pays. Il a déclaré que lors du dernier Sommet de la Communauté des États d'Afrique australe, réuni à Maputo les 17 et 18 août 2012, les chefs d'État avaient examiné les moyens d'améliorer les interventions de cette organisation en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits et réaffirmé leur volonté de travailler avec les parties en conflit à Madagascar, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe. Le Ministre a précisé qu'à Madagascar, les efforts de médiation menés par le Président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, s'étaient traduits par la signature par 10 des 11 partis politiques de Madagascar, de la feuille de route de la SADC pour mettre fin à la crise politique. Par ailleurs, il a indiqué que la SADC a appelé à la levée des sanctions économiques imposées au Zimbabwe pour permettre à ce pays de se relever.

L'instabilité persistante dans l'est de la République démocratique du Congo, a souligné le Ministre, nécessite des efforts coordonnés entre la SADC, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs et les Nations Unies. Il a précisé que son pays, qui préside actuellement la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), travaillait à la recherche d'un retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Pour être plus efficace en matière de règlement des conflits, le Ministre mozambicain des affaires étrangères et de la coopération a appelé à poursuivre avec plus d'énergie la réforme du système des Nations Unies, en jugeant indispensables la réforme du Conseil de sécurité et une revitalisation du fonctionnement de l'Assemblée générale. Il a également demandé l'élaboration d'un plan d'action stratégique mondial et un programme détaillé pour s'attaquer aux situations de conflit. Il a aussi souligné la nécessité de renforcer la capacité de mobilisation des ressources pour assurer un fonctionnement efficace des opérations de maintien de la paix. Avant de conclure, le Ministre a mis l'accent sur la nécessité de trouver des solutions politiques durables et de s'engager sur des perspectives à long terme, en exhortant à cet égard le Conseil de sécurité à jouer un rôle plus proactif pour trouver des solutions aux conflits.

M. ANIFAH AMAN, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, faisant référence à la diffusion du film insultant pour l'Islam « L'innocence des musulmans », a condamné les actes irresponsables de ceux qui ont intentionnellement incité à la haine, tout en se disant attristé par les réactions violentes qu'il a provoquées, et en condamnant les responsables de la mort de l'Ambassadeur des États-Unis en Libye, Chris Stevens, et de ses collègues. Il a affirmé que son pays avait toujours soutenu que la liberté, y compris la liberté d'expression, allait de pair avec la responsabilité. Les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'avaient pas à l'esprit le dénigrement lorsqu'ils ont souligné la nécessité de promouvoir et de protéger la liberté d'expression, a-t-il assuré. « Quand les femmes font l'objet de discrimination, on parle de sexisme; quand les Africains-Américains sont critiqués et rendus vils, on parle de racisme; quand la même chose est faite aux juifs,

les gens parlent d'antisémitisme; mais pourquoi lorsque les musulmans sont stigmatisés et sont la cible de déclarations diffamatoires, parle-t-on de « liberté d'expression »? s'est-il demandé.

Le Ministre a rappelé que la première Conférence internationale du Mouvement mondial des modérés s'était tenue en janvier dernier à Kuala Lumpur et avait accueilli plus de 500 participants venus du monde entier. Celle-ci a souligné l'importance de la modération sur toutes les questions liées aux politiques sociales, financières, religieuses et internationales, a-t-il expliqué, en estimant que cette Conférence offrait une plateforme efficace pour une réaction mondiale à l'extrémisme. Par ailleurs, après avoir appelé à la cessation immédiate de la violence et des assassinats en Syrie, il a estimé que les parties impliquées ont une responsabilité égale pour mettre un terme aux atrocités. M. Aman s'est attardé sur la situation au Moyen-Orient, en insistant tout d'abord sur la nécessité pour Israël de cesser les activités illégales d'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem et, en particulier à Jérusalem-Est. La Malaisie, a-t-il dit, soutient la solution à deux États, Israël et la Palestine, accompagnée d'une paix durable dans la région. Le Ministre a dénoncé en particulier l'usage du droit de veto par des membres permanents du Conseil de sécurité, concernant le destin de la Palestine, lequel, a-t-il dit, ignore la position de la majorité des autres membres. Il a plaidé pour la réforme du Conseil de sécurité, afin que sa composition soit élargie à d'autres États Membres pour refléter les réalités mondiales d'aujourd'hui.

M. MURRAY MCCULLY, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, a indiqué que son pays, qui assure actuellement la présidence du Forum des îles du Pacifique, réfléchit au rôle des organisations régionales et internationales, et également à la manière dont les Nations Unies pourraient nous assister à trouver des solutions à des défis qui sont en fait véritablement mondiaux. La région du Pacifique a eu sa part d'instabilité, mais elle a bien réagi à ces défis, a-t-il dit. Récemment, c'est dans les Îles Salomon qu'une assistance s'est révélée nécessaire et chaque membre du Forum y a contribué en déployant du personnel de police. À cet égard, le Ministre néo-zélandais des affaires étrangères a invité le Conseil de sécurité à appuyer les initiatives régionales de paix et de sécurité. Au cours de ces dernières années, dans un certain nombre d'États de la région du Pacifique, des défis se sont posés concernant les principes de démocratie, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, en particulier à Fidji, a rappelé M. McCully, en se félicitant cependant des progrès réalisés dans ce pays où des élections sont prévues en 2014.

En tant que Président du Forum des îles du Pacifique, la Nouvelle-Zélande a choisi de se concentrer sur des priorités de développement, en luttant notamment contre la pêche illégale, a poursuivi le Ministre. En effet, à cause de ce phénomène, les pays de la région reçoivent trop peu de revenus en retour de leurs investissements, alors que la pêche constitue leur principale source de revenus, a-t-il expliqué. Le Ministre a aussi parlé de la priorité accordée aux initiatives visant à favoriser les énergies renouvelables, en soulignant le coût prohibitif du diesel importé. Après une décennie de conférences sur les changements climatiques, notre région n'a pas encore pu mettre en pratique les formes d'énergie renouvelable, a-t-il observé, avant d'indiquer que la Nouvelle-Zélande avait décidé de remédier à cette carence dans la région. Notant l'absence totale de progrès dans ce domaine à Tokélaou pendant de nombreuses années, il a indiqué que ce pays allait, d'ici à la fin de l'année, offrir 90% de son électricité par le biais de sources solaires renouvelables. Tonga, pour sa part, dispose d'une centrale solaire qui fournit près de 20% de ses besoins en électricité, dans l'objectif de parvenir à 50% d'énergie renouvelable d'ici à 2015.

Une conférence de contributions en faveur de l'énergie renouvelable aura lieu au début de l'an prochain, avec pour objectif de trouver des donateurs, a annoncé le Ministre. Il a salué l'engagement de l'Union européenne qui a mené cette initiative conjointement avec le Forum, avec l'appui notamment de la Banque mondiale.

Le Ministre néo-zélandais des affaires étrangères a ensuite fustigé l'incapacité totale du Conseil de sécurité d'agir au sujet de la Syrie. Il a averti contre le risque pour le Conseil de perdre sa crédibilité. Si 25 000 morts, des centaines de milliers de blessés et de personnes déplacées ne suffisent pas pour qu'il rompe son silence, que faut-il pour qu'il réagisse? Il s'est par ailleurs félicité du leadership de la Ligue des États arabes sur la question. S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, le Ministre a demandé que les cinq membres du Conseil de sécurité acceptent de limiter l'utilisation de leur droit de veto aux seules questions qui touchent à leurs intérêts directs. Il a aussi demandé au Conseil de sécurité de réagir positivement à la demande de la CEDEAO pour intervenir au Mali. La

Nouvelle-Zélande, a-t-il annoncé, est candidate à un siège au sein du Conseil de sécurité pour 2015-2016. Enfin, concernant la demande de la Palestine de participer aux travaux des Nations Unies en tant qu'État non membre, il a estimé que le projet de résolution qui sera présenté à l'Assemblée générale au cours de la soixante-septième session ne pourra pas remplacer un dialogue direct entre les dirigeants des deux camps.

M. FREDERICK A. MITCHELL, Ministre des affaires étrangères et de l'immigration des Bahamas, a mis l'accent sur les conséquences de la prolifération des armes légères et de petit calibre sur la sécurité de son pays. « Promouvoir la sécurité des Bahamas est une des principales priorités de notre gouvernement », a déclaré M. Mitchell, en soulignant la volonté de son pays de créer une agence nationale du renseignement et de développer une stratégie nationale de contrôle des armes. Il a cité la création d'un département et d'une base de données sur les armes légères et le renforcement des opérations visant à mieux contrôler les frontières poreuses du pays. Il a remercié le Bureau des affaires de désarmement ainsi que le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC) pour l'assistance fournie aux Bahamas pour le renforcement de ses capacités en matière de destruction et de gestion des stocks d'armes. Le Ministre des affaires étrangères et de l'immigration des Bahamas s'est dit très déçu du résultat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce des armes, au mois de juillet, et de l'incapacité des États Membres de s'entendre sur le moindre texte, malgré six années de négociations.

Mettant l'accent sur les trois piliers du développement durable, M. Mitchell a indiqué que les Bahamas avaient promulgué une loi pour l'utilisation et la gestion durables de ses écosystèmes. Le Gouvernement a pris des initiatives pour la préservation des stocks de poissons, en imposant des amendes et des peines aux responsables de la surpêche. Il a également cité les mesures visant à faire des Bahamas un sanctuaire de requins et obtenir des zones marines protégées étendues. Rappelant les conclusions et recommandations de la Conférence Rio+20, le Ministre s'est dit encouragé par l'appel renouvelé de la communauté internationale pour assister les petits États insulaires en développement (PEID) dans la mise en œuvre du plan d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice. Il a aussi salué la décision de tenir en 2014 la troisième Conférence internationale sur les PEID. Il a espéré que le Groupe d'experts du Secrétaire général sur les objectifs de développement post-2015 saura faire preuve de transparence et prendre en compte les réalités de la sous-région des Caraïbes. En accord avec le mandat de Doha, il a demandé que le Comité des experts de l'ONU sur la coopération internationale en matière fiscale soit transformé en un organe subsidiaire intergouvernemental au sein du Conseil économique et social (ECOSOC). Les Bahamas, dont le taux de chômage atteint 15,9%, sont confrontées à d'importantes difficultés économiques. Il a souhaité que la communauté internationale ne se base pas uniquement sur le produit intérieur brut comme seul facteur pour restreindre l'accès des Bahamas à l'aide financière internationale.

Mme AURELIA FRICK, Ministre des affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, a noté que la soixante-septième session de l'Assemblée générale se déroule à un moment où des manifestations ont lieu dans le monde arabe contre la sortie d'un film qui a heurté le sentiment religieux des musulmans. Elle s'est réjouie que le débat de l'Assemblée ait lancé un message fort contre tout propos haineux et contre tout recours à la violence.

S'agissant de la Syrie, elle a rappelé que depuis l'année dernière, des appels ont été lancés pour la fin de la violence dans ce pays, mais en vain. Le conflit syrien s'est au contraire transformé en guerre civile et le Conseil de sécurité est plus que jamais divisé sur le sujet, a regretté la Ministre. Elle a aussi dénoncé le peu d'intérêt que les parties accordent à la médiation conduite par le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes. Toute la région est maintenant en proie à l'instabilité, tandis que les trois piliers des Nations Unies que sont la paix, la sécurité et le développement et les droits de l'homme sont profondément mis en cause, a déploré Mme Frick.

De cette situation, trois leçons peuvent d'ores et déjà être tirées, a indiqué la Ministre. Premièrement, la situation en Syrie est une préoccupation majeure pour chaque État Membre en raison de la crise humanitaire que connaît le pays et la menace à la sécurité et à la paix internationales qui en découle. À cet égard, l'Assemblée générale doit jouer un rôle plus actif. Deuxièmement, l'impasse au Conseil de sécurité doit nous amener à voir comment le droit de veto est exercé. Et troisièmement, la priorité est de mettre fin à la souffrance du peuple syrien, de trouver une solution politique qui garantit la sécurité et la stabilité de la région.

S'agissant de la Cour pénale internationale, il faut maintenant l'appuyer politiquement, a dit la Ministre qui a aussi annoncé qu'elle a lancé cette semaine une initiative d'appui à la CPI au niveau ministériel. En outre, l'adoption du Statut de Rome a non seulement pu permettre la création d'un tribunal international à La Haye mais elle a aussi créé un système mondial de lutte contre l'impunité qui assigne aux États un rôle très important, a-t-elle remarqué. La Cour offre également à la communauté internationale, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'opportunité de poursuivre les crimes d'agression, a souligné Mme Frick.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable, la Ministre a rappelé qu'ils vont de pair avec le respect de l'état de droit. Avant de conclure, elle a déclaré que l'ouverture et l'universalité de l'Assemblée générale sont des actifs importants et non pas une faiblesse. Ainsi, l'Assemblée doit affirmer encore plus son rôle unique et central dans la gouvernance mondiale, y compris en matière économique, a-t-elle estimé.

M. LUIS ALMAGRO, Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, a affirmé que son pays avait toujours défendu la libre détermination des peuples en tant que principe clef de la coexistence entre États. Il a également plaidé en faveur d'une solution stable et durable au Sahara occidental, en respectant les droits de l'homme pour le peuple sahraoui. La tentative de coup d'État en Équateur et la rupture de l'ordre démocratique au Paraguay montrent que les gouvernements de changement sont visés en raison de leur politique, a-t-il déploré, en ajoutant que le règlement des causes inhérentes à la pauvreté, la défense de la liberté et des droits culturels, sociaux et économiques de tous passait par des actions urgentes, concrètes et immédiates. Le développement passe par le changement et la transformation de la réalité, a-t-il assuré.

Le Ministre a par ailleurs souligné qu'il était important de parvenir à un traité réglementant le commerce des armes, une activité, a-t-il dit, qui touche gravement les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. M. Almagro a en outre condamné fermement les violations graves des droits de l'homme en Syrie, en appuyant la Commission d'enquête internationale du Conseil des droits de l'homme. Toute violence en Syrie doit cesser immédiatement, a-t-il dit, en soutenant le rôle de médiation des Nations Unies. Enfin, le Ministre uruguayen des affaires étrangères a mis l'accent sur la nécessité de redynamiser l'alliance pour le développement et d'accroître la coopération internationale.

M. APISAI IELEMIA, Ministre des affaires étrangères des Tuvalu, a regretté que depuis l'adhésion en 2000 de son pays aux Nations Unies, les préoccupations des petits États insulaires en développement ne semblent toujours pas avoir été prises en compte par la communauté internationale. Il a estimé que la seule action de l'ONU en faveur des petits États insulaires en développement est l'adoption de résolutions se limitant à répéter les problèmes des PEID depuis le plan d'action de la Barbade en 1994. En 20 ans, les Nations Unies n'ont pas su entendre nos appels, a-t-il dit. Les petits États insulaires en développement avaient tout autant besoin d'un traitement spécifique que les pays les moins avancés (PMA) avant de regretter que les petits États insulaires en développement restent une notion abstraite qu'on refuse de définir, a-t-il ajouté. Il a souligné qu'il était urgent qu'une série de mesures internationales spéciales soit identifiée pour répondre aux besoins des petits États insulaires en développement, afin que cette troisième décennie de travaux de l'ONU sur ces pays ne se traduise pas par un nouveau cycle de beaux discours sans suite. Il a également estimé qu'il était urgent de revoir les critères définissant le statut des pays les moins avancés, afin de mieux tenir compte des contraintes géographiques et vulnérabilités particulières des petits États insulaires en développement.

Les Tuvalu, qui se trouvent à quatre mètres seulement du niveau de la mer, sont particulièrement menacés par la hausse du niveau de la mer, a rappelé le Ministre en demandant aux principaux pays responsables des émissions de gaz à effet de serre de prendre leur responsabilité. Par ailleurs, M. Ielemia a demandé aux pays développés qui exploitent les ressources maritimes autour des Tuvalu de se montrer responsables et d'offrir à son pays des compensations qui lui permettront de se développer et de disposer des moyens de préserver l'environnement marin. Après avoir mis l'accent sur l'objectif des Tuvalu d'utiliser 100% d'énergie renouvelable d'ici à 2020, le Ministre a appelé à une aide internationale pour permettre à son pays de mettre en place un système d'alerte rapide contre les tsunamis et cyclones tropicaux.

Le Ministre des affaires étrangères et de la justice de Singapour, M. KASIVISWANATHAN SHANMUGAM, a indiqué que les petits pays dépendant du commerce international craignent des risques de la montée du protectionnisme, dus à la crise économique et financière mondiale et à la récession en Europe. Les mesures populistes et d'austérité dans les pays affectés par cette crise peuvent conduire à l'instabilité dès lors que les politiciens sont incapables de les résoudre sur le long terme et de manière structurelle, a estimé le Ministre singapourien. À cela s'ajoute le fait que la hausse des inégalités de revenus, le changements climatiques et les inquiétudes concernant la sécurité alimentaire ne sont pas suffisamment abordés à l'échelle mondiale d'autant que la multiplicité des intérêts rend difficile la recherche de consensus au niveau international, a-t-il regretté.

Cette situation a vu naître la tendance, dans certains pays, de se tourner vers des groupes plus restreints et exclusifs comme le G-20 qui exclut la grande majorité des États Membres de l'ONU. Un Groupe sur la gouvernance mondiale a donc été créé pour faire le lien avec les États Membres de l'ONU. De toutes manières, a dit M. Shanmugam, « nous devons trouver les moyens de renforcer et réformer les institutions multilatérales existantes comme les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce pour plus d'efficacité au lieu de multiplier les petits regroupements ».

S'agissant de l'ONU, il a dit qu'il appartient aux États Membres « d'en faire ce qu'ils veulent en faire ». L'échec de l'Organisation et celui du Conseil de sécurité est l'échec de ses États Membres, a-t-il indiqué. Mais le groupe des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (P5), qui ont un droit de veto, doit endosser la première responsabilité de la réforme du Conseil. C'est pourquoi Singapour a constamment appelé à une amélioration des méthodes de travail du Conseil. Singapour estime que l'objectif à long terme de l'ONU devrait être la mise en place d'un système efficace de droit international et de mécanismes souples de règlement pacifique des différends.

Dans un environnement très changeant, le dialogue est important, de même que le respect de l'état de droit sans lequel les petits États perdront leur indépendance et autonomie tandis que de nombreux autres ne se sentiront jamais entièrement en sécurité. Les petits États comme Singapour ont besoin d'un système international stable, prévisible et fondé sur le droit pour survivre, a déclaré le Ministre. Cette année, les 105 membres du Forum des petits États commémoreront son vingtième anniversaire au cours d'une Conférence de haut niveau des petits États. Celle-ci aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre et son thème aura trait au « rôle des petits États dans les relations internationales, y compris notre engagement pour l'état de droit et le règlement pacifique des différends ».

M. MOUSSA FAKI MAHAMAT, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Tchad, a observé que « l'Afrique est le condensé de tous les maux dont souffre le monde ». La guerre et les attentats en Somalie, la situation au Mali, la crise en République démocratique du Congo, le conflit entre le Soudan et le Soudan du Sud, la violence en Libye, et les accès de fièvre en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine sont autant de situations où les différents modes de règlement se sont avérés inopérants, a-t-il relevé.

Tout en se félicitant de l'intervention active de l'ONU sur les différents théâtres de conflit, il s'est interrogé sur l'efficacité de cette présence en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien et la crise en République démocratique du Congo. La crise malienne constitue un test et un défi lancés à la communauté internationale, a-t-il souligné. Le Ministre s'est félicité des engagements pris par la France, la CEDEAO et le Mali à « agir pour éradiquer cette gangrène ». Il a espéré que l'ONU adopterait bientôt une résolution autorisant l'intervention d'une force militaire internationale dans ce pays.

Dans le cadre des initiatives sous-régionales pour la paix et la sécurité au Sahel, les pays membres de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ont engagé une réforme de cette organisation qui intégrera la dimension paix et sécurité dans les textes révisés qui seront adoptés le 29 novembre prochain, a annoncé M. Mahamat.

Le Ministre a rappelé que le Tchad avait demandé, en 2012, le départ de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Il a rappelé que, malgré un budget colossal et des moyens importants, cette force n'avait pas pu être dissuasive. C'est le Détachement intégré de sécurité (DIS), une force spéciale nationale, qui a pris le relai, a-t-il indiqué,

pour un coût de 4 millions de dollars par an que le Tchad supporte seul. Il a donc demandé à l'ONU de prendre en considération cette situation.

Par ailleurs, le Ministre tchadien a indiqué que son pays poursuit les réformes politiques nécessaires à son développement et à sa stabilité. Le Tchad vient d'organiser des élections municipales, ce qui est une première dans notre histoire politique, a-t-il indiqué. Le Tchad a aussi posé sa candidature à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2013-2014.

Enfin, le Ministre a attiré l'attention sur les défis actuels auxquels son pays est confronté, comme la sécurité aux frontières du fait de la crise libyenne, l'afflux de jeunes Tchadiens qui fuient la Libye, et les inondations. Il a regretté que son pays ne puisse pas bénéficier de l'allègement de la dette et appelé ses partenaires bilatéraux et multilatéraux à prendre en compte ces problèmes.

M. HAMADY OULD HAMADY, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la Mauritanie, a expliqué que son pays était parvenu à organiser une transition apaisée et douce, passant de régimes totalitaires, répressifs et de gabegie vers un mode de gouvernance démocratique, basé sur des institutions constitutionnelles crédibles, instaurant un État de droit. Dans ce contexte, a-t-il ajouté, la Mauritanie a promulgué une série de lois consacrant les libertés politiques, individuelles et collectives, garantissant à tous les Mauritaniens le plein exercice de ces droits fondamentaux, sous l'empire de la primauté du droit et de l'indépendance de la justice. Il a également souligné que la Mauritanie s'était acquittée de la totalité de ses obligations et avait réalisé l'intégralité des engagements souscrits au titre de l'accord tripartite intervenu avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) d'une part, et le Gouvernement du Sénégal d'autre part, concernant la gestion du retour des Mauritaniens éloignés au Sénégal à la fin des années 1980.

Le Ministre a par ailleurs plaidé en faveur d'une réforme des Nations Unies, et du Conseil de sécurité en particulier, le continent africain devant bénéficier d'un siège de membre permanent. Il a ajouté qu'il se félicitait des résultats de la Conférence sur la lutte contre le commerce illicite des armes légères et semi légères, dont les travaux ont abouti à l'acceptation par consensus d'un programme d'action. En matière de développement, il a interpellé les pays riches et les pays donateurs pour qu'ils honorent leur engagement à contribuer à son financement afin de réaliser dans les pays en développement des niveaux acceptables d'accès au service public et de garantir la paix civile, la stabilité et la cohésion du tissu social de ces pays, en vue de sauvegarder la paix dans le monde.

Enfin, le Ministre mauritanien a souligné que son pays suivait avec une grande préoccupation l'évolution de la situation au Sahel, réaffirmant son profond attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali. Il a dit espérer que le Conseil de sécurité assurera pleinement ses responsabilités et saura prendre les décisions pertinentes, en concertation avec le Gouvernement du Mali et les pays voisins, en vue de favoriser sans retard une solution de nature à garantir le rétablissement de l'autorité de l'État malien sur tout son territoire, le retour à la paix civile entre tous les Maliens, et l'éradication totale et définitive du terrorisme et du crime organisé dans le nord de ce pays et dans l'ensemble du Sahel.

M. ALI AHMED KARTI, Ministre des affaires étrangères du Soudan, a affirmé que toute offense au prophète Mahomet, sous le prétexte de la liberté d'expression, frappait au cœur des objectifs poursuivis par les Nations Unies et devait être fermement condamnée.

Rappelant que son pays sortait d'un conflit de plusieurs décennies, il a détaillé les efforts accomplis par le Soudan pour y mettre un terme et aboutir à l'indépendance du Soudan du Sud, effective depuis un an. Avec l'appui du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de négociations, a-t-il poursuivi, indiquant que l'accord-cadre récemment signé à Addis-Abeba, en Éthiopie, « aurait été impossible sans la détermination du Président Omer Al-Bashir et son attachement ferme à la paix et à la stabilité ». Soulignant « les tentatives en cours visant à détruire la réputation du Soudan et de son Président », il a demandé la levée des sanctions unilatérales injustes imposées par les États-Unis, rappelant que son pays était résolument engagé dans une politique de bon voisinage.

Le Ministre soudanais a en outre rappelé que le Soudan et le Soudan du Sud sont parvenus à des accords sur la sécurité, les frontières communes et les relations économiques le 26 septembre dernier.

Reconnaissant qu'un accord n'avait en revanche pu être trouvé sur le statut final d'Abyei, il a indiqué que l'accord de juin 2012 sur les mesures relatives à la tenue d'un référendum à Abyei restait d'actualité. Il a ensuite déploré que le représentant du Soudan du Sud, lors de son intervention durant la présente session de l'Assemblée générale, ait revendiqué la souveraineté du Soudan du Sud sur Heglig, qualifiant cette revendication de « contreproductive ». Concernant les incidents dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu, il a exhorté la communauté internationale à faire pression sur les groupes armés afin qu'ils cessent leurs activités.

Le Ministre des affaires étrangères du Soudan a ensuite invité la communauté internationale à s'acquitter de ses obligations découlant de l'Accord de paix global, telle l'annulation de la dette soudanaise, cette promesse n'ayant pas toujours pas été honorée. Enfin, remerciant le Qatar pour son rôle dans l'adoption de l'Accord de Doha concernant le Darfour, il a invité la communauté internationale à œuvrer à la consolidation de la paix au Darfour en prenant des mesures contre les groupes armés qui ont refusé de rejoindre le processus de paix. Le Ministre a ensuite plaidé pour une réforme en profondeur des Nations Unies, « avec un rôle accru de l'Assemblée générale et une adaptation du Conseil de sécurité au nouvel ordre international ». En conclusion, il a exprimé l'opposition de son pays à toute ingérence dans la souveraineté des États et critiqué la « politisation » du travail mené par la Cour pénale internationale.

M. RIMBINK PATO, Ministre des affaires étrangères de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a précisé que les priorités de développement de son pays étaient contenues dans le « Plan de développement à moyen terme » (MTDP) participant à la mise en œuvre de la feuille de route qui offre le cadre de la Vision 2050 pour le développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a souligné les investissements effectués par la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière d'éducation primaire et secondaire, ce qui permettra à son pays de réaliser l'OMD 2. Il s'est félicité du taux de croissance de 8% obtenu par son pays qui s'apprête à exploiter les plus grandes réserves de gaz naturel liquéfié connues à ce jour en Asie. Il a évoqué la création, par le Gouvernement, d'un fonds de gestion des revenus de l'industrie extractive, afin de garantir que ces moyens soient réinvestis dans l'avenir du pays. Il s'est félicité que l'ONU ait su harmoniser son cadre d'assistance au développement 2012-2015 avec le plan de développement à moyen terme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. M. Pato a exhorté les donateurs à respecter les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et ceux adaptés dans le cadre de l'ordre du jour d'Accra pour l'action. Dans le cadre du Forum des îles du Pacifique, nous avons adapté le « Cairns Compact », afin de mieux coordonner l'aide au développement et assurer son efficacité, a indiqué le Ministre. Il a dit que son pays entendait relever le défi visant à s'assurer que l'exploitation durable de ses ressources naturelles se traduira par l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. Après avoir cité les solides progrès accomplis par son pays en matière de lutte contre la pauvreté et dans la réduction de la mortalité infantile, il a dit que les OMD devaient rester la priorité de la communauté internationale, en attendant que soient définis les objectifs de développement durable d'après-2015. Il a précisé que la Papouasie-Nouvelle-Guinée se préparait à accueillir les 3 et 4 octobre 2012 à Port Moresby, une réunion ministérielle du Forum des îles du Pacifique sur la question du handicap.

\* \* \* \* \*